



L'UNSA Fonction Publique déterminée aussi bien sur la loi fonction publique que sur les rémunérations des agents publics



Lors du Conseil Commun de la fonction publique du 4 juin, présidé par Olivier Dussopt, Secrétaire d'état auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, l'UNSA Fonction Publique a, une nouvelle fois, redit son désaccord sur le fond du projet de loi de transformation de la Fonction Publique, en particulier sur la modification des instances de dialogue social ou encore sur le recours accru aux contrats.

L'UNSA Fonction Publique a rappelé aussi son désaccord sur la méthode de dialogue social utilisée depuis plus d'un an et appelle à un changement pour la seconde partie du quinquennat. Les organisations syndicales représentatives doivent pouvoir être davantage entendues.

Alors que ce texte va être étudié au Sénat, l'UNSA souhaite que le gouvernement le modifie. L'UNSA a noté positivement l'inflexion qui a permis d'introduire une prime de précarité pour les contrats CDD de moins de un an mais elle maintient sa proposition d'extension à tous les CDD.

L'UNSA a également noté l'inflexion du Président de la République et du Gouvernement en matière de suppression d'emplois. Elle sera particulièrement attentive à la réalité de cette annonce.

Le rendez-vous salarial pour 2020 a été annoncé pour le 2 juillet. L'UNSA y portera des revendications permettant d'améliorer le pouvoir d'achat de tous les agents, titulaires comme contractuels. C'est un enjeu essentiel au regard des difficultés rencontrées par de nombreux agents, mais aussi pour maintenir l'attractivité de la fonction publique.

D'ores et déjà, l'UNSA rappelle les problématiques de la CSG non intégralement compensée à partir de 2020 pour les seuls agents publics, et celle de la valeur du point d'indice.

L'UNSA proposera des mesures qui permettent aux 5,4 millions d'agents de voir leur pouvoir d'achat et leur rémunération évoluer à la hausse.

Par ailleurs, l'UNSA Fonction Publique a voté en faveur des 4 textes proposés qui renforcent le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), qui incitent les employeurs publics à recruter des agents handicapés et qui favorisent leur maintien dans l'emploi. (<https://www.unsa-fp.org>)

Retrouvez l'information syndicale de Lille, Amiens, Dunkerque et des Hauts-de-France sur internet :

<http://www.unsadouanes.fr/fr/HAUTS-DE-FRANCE>

Pour nous rejoindre, adhérer, cliquer sur l'image ci-contre :

